



**Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne**

**COMMISSION CONSULTATIVE  
PARITAIRE DES AGENTS NON  
TITULAIRES**

**LE 20 NOVEMBRE, OSEZ VOTER CGT**

Le 20 novembre vous allez voter d'une manière peu habituelle pour une nouvelle instance, la **Commission consultative paritaire compétente à l'égard des agents non titulaires** (CCP ANT). Cette nouvelle structure concerne les personnels non titulaires : agents des bibliothèques, des services administratifs et techniques ou chercheurs et enseignants-chercheurs.

**Qu'est-ce que la CCP ANT ? Remplace-t-elle le CTP pour les non  
titulaires?**

Le Comité technique paritaire (CTP) concerne tous les personnels (y compris les non titulaires) de l'université sur les questions de nature collective affectant leur vie professionnelle et les carrières.

La vocation de la CCP ANT est pour sa part de s'exprimer sur des questions individuelles concernant les personnels non titulaires : elle est obligatoirement consultée sur les décisions de licenciement et les sanctions disciplinaires et peut être consultée sur les problèmes relatifs aux situations professionnelles individuelles.

A Paris 1, sont électeurs les agents disposant le 20 octobre 2008 d'un contrat d'au moins 6 mois. **La CGT condamne les décisions réglementaires ayant réduit le corps électoral de la CCP ANT, en excluant les agents les plus précaires.**

Comme pour le CTP, l'élection se fait sur sigle syndical et la répartition des sièges à la proportionnelle. La répartition entre les 3 catégories (A, B ou C) est en proportion du nombre de non titulaires de chaque catégorie en poste. L'administration dispose d'autant de postes que les représentants du personnel.

**Des élus CGT à la CCP ANT : pour quoi faire ?**

Les élus CGT, BIATOS et enseignants-chercheurs à parité sur la même liste, siègeront non pas pour accompagner ou cautionner les décisions individuelles

voulues par l'administration, mais pour défendre les intérêts de chaque agent non titulaire, relayer leurs difficultés et porter leurs revendications. **Bien qu'elle ne soit que consultative**, cette instance sera d'abord pour les élus CGT un moyen d'être informés et d'être les porte-parole des précaires de l'Université Paris 1.

### **La CGT dénonce la politique de l'administration en matière de précarité :**

\* Dans les bibliothèques, dans les services administratifs et techniques frappés par la pénurie d'emplois titulaires, le nombre de précaires ne cesse de croître. Trop souvent recrutés sur des contrats de courte durée, renouvelés au grès de décisions qui apparaissent fréquemment comme arbitraires, et ne leur permettent pas de bénéficier des congés annuels, les non titulaires sont mal payés et n'ont droit à aucune carrière.

\* Dans les équipes pédagogiques, dans les laboratoires, la précarité s'étend par le recours à des personnels sans statut, le plus souvent des étudiants cumulant les petits boulots pour finir leur thèse. Faute de recruter le nombre d'enseignants et de chercheurs nécessaires à l'accomplissement du service public, la précarité gagne car les budgets ne sont pas à la hauteur des tâches auxquelles l'université doit faire face : par exemple le plan licence est sous financé.

### **Défendre tous les personnels, titulaires et non titulaires**

Pour la CGT, dans toutes les instances les élus du personnel doivent défendre les droits de chaque agent, pour une égalité de traitement et une véritable progression de carrière. Cela passe notamment par :

\* Le refus de la précarité, de la multiplication des contrats de courte durée et du recours systématique à des personnels précaires pour un véritable service public de qualité. La CGT revendique un plan de titularisation des précaires

\* Un droit à une véritable carrière pour tous, avec une rémunération qui ne repose pas sur l'arbitraire de l'évaluation de la performance.

\* Un véritable statut des étudiants en cours de thèse.

\* La mise en place d'un véritable droit à la formation professionnelle pour tous les agents. Le plan de formation doit être public et prendre en compte tous les agents.

**La CGT est la première force syndicale interprofessionnelle**

**Le 20 novembre, prenez votre avenir en main !**

**VOTEZ CGT**